

BAREME DES HONORAIRES APPLICABLE A la charge du Vendeur* SARL LATITUDE IMMOBILIER : L'ADRESSE OZOIR & L'ADRESSE CHEVRY

Méthode de calcul : nos honoraires s'entendent en sus du prix demandé par le propriétaire vendeur selon tranches définies ci-dessous

	FORFAIT 1	
PRIX demandé via le mandat de vente par le propriétaire dudit bien à vendre Jusqu'à 100 000 €	HT	TTC
	5 833 €	7 000 €

PRIX demandé via le mandat de vente par le propriétaire dudit bien à vendre	FORFAIT 2 + % du prix (hors honoraires) demandé par le propriétaire		
De 100 001 € à 400 000 €	5 000 € HT	6 000 € TTC	+ 3,50% TTC du prix demandé par le propriétaire
De 400 001 € à 500 000 €	5 000 € HT	6 000 € TTC	+ 3,80% TTC du prix demandé par le propriétaire
Au-delà de 500 000 €	5 000 € HT	6 000 € TTC	+ 3,90% TTC du prix demandé par le propriétaire

Honoraires de LOCATION D'HABITATION :

- Honoraires d'entremise et de négociation : 50 € TTC à la charge du bailleur.
- Honoraires de visites, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail à la charge du bailleur et du locataire : 8 € TTC /m2 de surface habitable hors zones tendues et 10 € TTC / m2 en zones tendues.
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux à la charge du bailleur et du locataire : 3 € TTC / m2 de surface habitable.

Honoraires de LOCATION PROFESSIONNELLE et COMMERCIALE :

Frais, honoraires de location de rédaction de bail et état des lieux : Montant dû TTC pour le bailleur équivalant à 1 mois de loyer et montant dû pour le locataire équivalant à 1 mois de loyer.

* En cas de délégation de mandat par un confrère, le montant des honoraires ainsi que sa charge sont ceux prévus par le mandataire principal

* En cas de rémunération à la charge de l'acquéreur, la méthode de calcul reste identique

mis à jour le 03/10/2019